



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE

VILLE DE SAINT-PIERRE

Cabinet du maire

Saint-Pierre, 4 mars 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Habitants de l'allée Pécoul (La Montagne) : le dossier avance.

Après près de 30 ans, la situation des habitants de l'Allée Pécoul est en passe d'être régularisée. Ce jour toutes les parties étaient réunies en Mairie, autour de M. Christian Rapha, le maire de Saint-Pierre : Me Raphaël Constant, l'avocat des familles, M. Nicolas Onimus, le sous-préfet de Saint-Pierre, Mme Tania Patchai (DEAL), Monsieur Léandre Marimoutou, responsable du comité de défense des familles.

Les six familles occupant sans titre depuis plus de trente ans à l'allée Pécoul, des parcelles appartenant à la Société La Martiniquaise (Depaz) ont été pendant de nombreuses années sous le coup d'une menace d'expulsion, notamment à partir de 1989 date à laquelle Depaz a été racheté par la société Bardinet (devenue la Martiniquaise).

Le maire Christian Rapha, qui a fait du règlement de ce dossier, une de ses priorités, avait saisi dès 2015 la direction de la société propriétaire, afin d'envisager la rétrocession des parcelles aux familles. Des négociations ont eu lieu au fil des années impliquant également le sous-préfet de Saint-Pierre. Un accord-cadre a été signé entre les familles, l'État et la Ville en 2018.

Le 29 décembre 2020, une première étape importante a été franchie avec la signature de l'acte de rétrocession à l'euro symbolique des parcelles de la société la Martiniquaise à la Ville de Saint-Pierre. Aujourd'hui, il s'agit d'organiser de façon opérationnelle la rétrocession à titre gratuit des parcelles désormais communales, aux six familles ainsi que le transfert des titres de propriété, sachant que le bornage des parcelles a d'ores et déjà été réalisé.

Au cours d'une réunion très constructive, les parties ont acté l'avancée du dossier et listé les points restant à régler : destruction de trois maisons insalubres et reconstruction/ réhabilitation ; prise en charge financière de ses opérations ; diagnostic archéologique ; révision du PLU (plan local d'urbanisme).

D'autres partenaires, tel Cap Nord seront sollicités notamment dans le cadre de la réhabilitation de plusieurs maisons et l'assainissement.

La Ville qui a joué un rôle actif de médiateur dans ce dossier, souhaite continuer à s'impliquer aux côtés des familles.

Christian Rapha, maire de Saint-Pierre : *« la Ville de Saint-Pierre ce sont d'abord ses habitants. Il était de notre responsabilité de trouver une solution qui préserve la dignité de ces familles et reconnaisse leur combat. Je remercie la société la Martiniquaise qui a été attentive à ma requête et a fait preuve d'humanité dans cette affaire. Elle incarne d'une certaine façon l'idée que l'entreprise et l'économie peuvent tout à fait se conjuguer avec l'humanisme et le social. Je tiens également à remercier les sous-préfets et les services de l'État qui se sont pleinement engagés dans ce dossier. »*

Contact : Barbara Jean-Élie, directrice de cabinet - 0696 06 21 44 – dircab@saintpierre-mq.fr